



Ligue Lakehore (14 ans et moins) ATPS Formulaire d'inscription 2014

Admin

- Espèces
- Cheque
- Paypal
- Carte de Credit

Instructions : Prière de remplir les quatre parties (I, II, III et IV) et de signer le formulaire de renonciation au dos. Pour les campeurs dont l'information n'a pas changé, remplie partie I seulement. Si vous enregistrez des frères ou sœurs, remplissez les quatre parties pour le premier enfant et seulement les parties I et II pour les autres enfants. Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne à : www.tspa.ca

Votre annonce ici

Partie I Prénom du campeur _____ Nom de famille _____ Membre du club Non-Membre
Tout Campeur Numero de carte accès Verdun _____

Niveau de tennis (crocher une seule case SVP) (débutant) 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 3.5 4.0 4.5 5.0 (avancé)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Semaine 1 (23 au 27 juin)
<input type="checkbox"/> Semaine 2 (30 juin – 4 juillet)
<input type="checkbox"/> Semaine 3 (7 – 11 juin)
<input type="checkbox"/> Semaine 4 (14 – 18 juillet) | <input type="checkbox"/> Semaine 5 (21 – 25 juillet)
<input type="checkbox"/> Semaine 6 (28 – 1 août)
<input type="checkbox"/> Semaine 7 (4 – 8 août)
<input type="checkbox"/> Semaine 8 (11 - 15 août)
<input type="checkbox"/> Semaine 9 (18 – 22 août) |
|--|---|

Partie II Numéro de carte d'assurance-maladie _____ Date d'expiration ___/___/___: Masculin Féminin

Est-ce que votre enfant souffre d'asthme? Oui Non Spécifiez _____

(Médical) Est-ce que votre enfant a des allergies? Oui Non Spécifiez _____

Est-ce que votre enfant a certaines intolérances? Oui Non Spécifiez _____

Veillez spécifier toute autre information médicale pertinente, besoins spéciaux ou demandes pour votre campeur _____

Partie III Adresse _____ # Appartement _____ Ville _____

Nouveaux Code postal _____ Numéro de téléphone (résidence) (____) _____ Courriel du campeur _____

Campeurs Date de naissance : jour _____ année _____ mois _____ Âge au 30 septembre _____

Carte Access Verdun (si vous l'avez)

Comment avez-vous connu notre programme?

Nom du père _____ résidence) (____) _____ Cellulaire (____) _____

Travail (____) _____ Autre (____) _____ Courriel :

Nom de la mère _____ résidence) (____) _____ Cellulaire (____) _____

Date de naissance de la personne responsable du compte : Année _____ jour _____ mois _____ Masculin Féminin

Travail (____) _____ Autre (____) _____ Courriel :

Personne à contacter en cas d'urgence : _____ Rapport avec l'enfant _____

Téléphone (____) _____ Autre (____) _____ Spécifiez

Je souhaiterais recevoir les courriels d'information et de promotions de ATPS : Oui Non

Est-ce-que le campeur peut quitter les lieux seul? Oui Non

Quelqu'un d'autre peut-il venir chercher le campeur? Oui Non

Si oui, veuillez indiquer le nom complet de la personne autorisée :

Partie IV Date de naissance: Année _____ jour _____ mois _____ Masculin Féminin Numero d'assurance sociale :

Principal

Titulaire du Niveau de tennis (crocher une seule case SVP) (débutant) 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 3.5 4.0 4.5 5.0 (avancé)

Compte

Les frais d'adhésion pour la ligue lakeshore est de 120\$ pour la saison. 100\$ si vous pouvez nous aider avec le transport d'enfants au moins une fois, 50\$ for ceux qui veulent pour ceux qui veulent participer pour une journée uniquement, 25\$ pour ceux qui sont déjà inscrits au camp durant cette semaine-là pour un match à l'extérieur ou 20\$ pour un match ou entraînement à domicile.

Pour seulement 120\$ (60\$ si vous avez la carte accès Verdun qui est gratuite à obtenir pour les résidents de l'île de Montréal), votre enfant peut être membre du club de tennis Woodland (chèque fait à l'ordre de Woodland Tennis Club Inc.) avec un formulaire d'inscription qui peut être téléchargé sur notre site web www.tspa.ca → français → Lieux → en savoir plus sur le club → Télécharger le club formulaire d'inscription.

Pour seulement 40\$ votre enfant peut être membre du club de tennis de Côte Saint-Luc si vous êtes déjà enregistré au camp avec nous (sinon c'est 50\$). SVP nous faire parvenir un formulaire d'inscription qui peut être téléchargé sur notre site web www.tspa.ca → français – Lieux – (en dessous du club de tennis de Côte Saint-Luc, télécharger le formulaire d'inscription).

Le chèque doit être fait à l'ordre de : ATPS Inc. ou l'Académie de Tennis et de Psychologie du Sport Inc.

Notre adresse postale est : ATPS Inc. Bureau de poste du Cavendish Mall, Boîte postale 66534, Côte Saint-Luc, Québec, H4W 3J6. Notre numéro de téléphone est le 514-886-9929. Pour plus d'informations, visitez www.tspa.ca ou envoyez nous un courriel à info@tspa.ca. Les matchs à domicile se jouent soit aux terrains de tennis Caldwell 5785 parkhaven CSL, QC H4W 1X8 soit au Club de Tennis Woodland 5550 Boulevard Lasale Verdun, Qc H4H 1N8. Les matchs à l'étranger se jouent dépendamment des équipes qui se sont inscrites. Les entraînements se déroulent à partir de la première semaine du camp les mardis de 13:00-16:00 et interclub à partir du 1^{er} juillet (sujet à changement) les mercredis de 13:00-16:00. Pour plus d'informations concernant les horaires, les règlements et procédures visiter www.tspa.ca/lakeshoreleague

Formulaire de consentement pour l'Académie de Tennis et de Psychologie du Sport Inc. (ATPS Inc.)

Tenue Vestimentaire : Le port des chaussures conçues spécifiquement pour le tennis est obligatoire. Il est aussi demandé de respecter la tenue vestimentaire exigée par les règlements du club de tennis Woodland.

Utilisation des images : J'autorise par la présente l'Académie de Tennis et de Psychologie du Sport Inc. (ci-après ATPS) à utiliser toutes photographies ou tout article de journal de l'enfant inscrit dans le but de promouvoir ATPS au grand public. Je comprends que ces images pourraient être utilisées pour des buts promotionnels futurs, et ce, sans aucune compensation.

Renvoi de la Ligue : Tout enfant consommant de la drogue ou de l'alcool, mettant en danger la sûreté ou le bien-être d'un autre enfant ou ayant un comportement dangereux sera automatiquement renvoyé du camp sans aucun recours et aucun remboursement de frais.

Annulation, remboursements et crédits : Je comprends et accepte que si je devais décider d'annuler l'inscription de l'enfant, pour quelques raisons que ce soit, **plus** de 14 jours avant le commencement de la ligue pour lequel l'enfant est enregistré, je recevrai selon mon choix 1) Soit un remboursement de ce que j'ai payé moins \$50 de frais administratifs OU, 2) Soit un crédit du montant total que j'ai payé. Il sera utilisable à l'avenir dans l'année civile en cours, pour les activités d'ATPS comme le camp, les cliniques ou les leçons privées. Si mon inscription (ou une partie de celle-ci) est à un prix plus bas que le prix régulier et le taux promotionnel pour les semaines de camp auxquelles j'ai participé, et si je ne donne pas de délai de notice de 14 jours pour annulation, un frais d'annulation égal au prix régulier du camp (sur une base quotidienne ou hebdomadaire) sera facturé pour chaque jour de délai de notice pas respecté.

Il n'y aura pas de remboursement si j'annule l'inscription de l'enfant moins de 14 jours avant le début de la séance hebdomadaire. Il n'y a pas de remboursement ou de crédits si un enfant manque un ou plus de jours de la ligue ou si les conditions climatologiques ne permettent pas de jouer. De plus, je comprends que toute fausse information annulera l'inscription, sans aucun recours et remboursement des frais.

Reconnaissance : Je, soussigné, reconnais par la présente qu'ATPS est une entité indépendante sans lien avec la Ville de Montréal. Considérant ceci, je reconnais que :

La Ville de Côte Saint-Luc, la ville Verdun ou la ville de Montréal n'a aucune obligation que ce soit envers moi ou mon enfant en ce qui concerne l'activité en question, incluant sans limitation, l'enseignement, la supervision, ou les obligations d'exécuter ces activités. Je comprends que si je n'étais pas satisfait de la qualité de l'enseignement ou si l'activité devait être annulée, alors la Ville de Montréal ne pourrait pas être tenue comme responsable.

Je décharge ATPS, la Ville de Côte Saint-Luc, la ville de Montréal et la ville de Verdun, son Conseil, ses employés, ses bénévoles, ses assureurs, et tout autre représentant d'ATPS ou de la Ville, pour toute perte, qu'elle soit subie par moi-même ou par mon enfant mineur inscrit à ATPS. Cette décharge inclut aussi sans limitation, tout accident, blessure, vol, perte d'articles, ou autre dommage corporel, matériel, et moral. Ceci s'entend sous réserve des dispositions d'ordre public de toute loi en vigueur. Sans limites à ce qui précède, je reconnais avoir pris note de l'ensemble des risques liés à l'activité pour laquelle j'inscris mon enfant, inhérents ou non, prévisibles ou pas, et je décharge par la présente ATPS, la Ville de Côte Saint-Luc, la ville de Montréal, la ville de Verdun son Conseil, ses employés, ses bénévoles, ses assureurs, et tout représentant de ATPS ou de la Ville, de toute perte subie par moi-même ou par mon enfant mineur inscrit à ATPS résultant directement ou indirectement de tels risques. Ceci s'entend sous réserve des dispositions d'ordre public de toute loi en vigueur.

Si je signe la présente en tant que parent ou tuteur pour autoriser un mineur à participer à un programme, je reconnais qu'il (elle) est sujet(te) à la même renonciation. Dans les situations où des services d'urgence seraient nécessaires (par exemple, une ambulance), le coût total sera couvert par le participant. Le cas échéant, j'autorise que tout traitement médical pour mon enfant soit réglé à mes frais, en cas d'urgence. Je reconnais avoir été fortement encouragé à souscrire à ma propre assurance.

Politique d'annulation pour les Leçons de Tennis Privées & les Cliniques : Si j'annule une leçon privée, ou semi-privée, je dois aviser ATPS en téléphonant au 514-886-9929 ou par courriel (info@tspa.ca) au moins 48 heures à l'avance. Faute de quoi, je perdrai la totalité des frais de la leçon.

De même, si j'annule une clinique, je perdrai la totalité des frais, et ce à moins que je n'avise en 1) annulant en ligne 2) par téléphone ou 3) par courriel (info@tspa.ca) 48 heures à l'avance afin que je puisse planifier une autre leçon. Si une leçon devait être annulée à cause des conditions climatiques, je suis tenu de contacter ATPS au 514-886-9929 dans l'heure précédant le début de la leçon pour savoir si la leçon a été annulée. Si la leçon est annulée pour des raisons climatologiques, je peux la remplacer au cours du même trimestre de la saison. ATPS se réserve le droit de planifier et/ou d'approuver les leçons qui ont été remises. Je peux planifier une autre leçon en m'inscrivant en ligne, par téléphone ou au club.

Un éventuel changement de date d'une leçon doit être fait dans le même trimestre de la saison et il doit concerner au moins 2 participants qui ont payé au complet (y compris les clients qui ont perdu une leçon à cause des conditions climatologiques). Je peux m'inscrire seulement s'il y a une place de mon niveau tel que jugé par le coordonnateur du programme de tennis. Il n'y a pas de crédits ou de remboursements pour les leçons manquées ou annulées.

ATPS, le Club de Tennis Woodland et la Ville de Montréal, Verdun ne sont pas responsables des articles perdus, volés ou endommagés. Les chèques (NSF : fonds insuffisants) entraîneront une charge administrative de 50\$. Seules les demandes écrites seront considérées pour remboursement.

Entente de renonciation en faveur d'ATPS

Je, soussigné, accorde par la présente à l'enfant _____ la permission de participer au programme de l'Académie de Tennis et de Psychologie du Sport (ATPS) et pour la ligue lakeshore saison 2014. J'ai lu et j'ai compris le formulaire de consentement ci-dessus.

Au meilleur de ma connaissance, il n'existe aucun trouble physique qui affecterait ou pourrait affecter la participation de mon enfant aux programmes d'ATPS, hormis ceux spécifiés dans le formulaire d'inscription. Je reconnais et accepte qu'à ATPS, il y a un risque inhérent d'accident, de blessure ou de maladie et que l'enfant participera à une activité qui peut inclure sans limitation, au contact du corps avec d'autres personnes ou objets, y compris le sol. Je décharge ATPS, la Ville de Côte Saint-Luc, la ville de Montréal, la ville de Verdun et le Club de Tennis Woodland et leurs personnels de toute responsabilité pour toute blessure ou toute maladie que l'enfant inscrit pourrait subir lors de sa participation aux activités d'ATPS, le tout sous réserve des dispositions d'ordre public de toute loi en vigueur.

Ce document est rédigé en français à ma demande expresse / **I have expressly requested that this document be drafted in the French language.**

J'ai lu cette entente, j'en comprends les conditions et je l'ai signée librement et volontairement. La quittance de responsabilité sera de la plus grande portée permise par la loi et j'accepte que si toute disposition de l'entente est jugée non-valide, les dispositions restantes demeureront en vigueur et seront exécutoires.

SIGNE A MONTREAL le _____ de _____ 20____
(Jour) (Mois) (Année)

Votre Nom Complet :

Signature :